



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 14 novembre 2016

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui se déroulera le

**lundi 5 décembre 2016 à 19h00,
à la salle communale de Malleray.**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2016
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Budget 2017 :
 - a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux ;
 - b) Approbation du taux de la taxe immobilière ;
 - c) Approbation du montant de la taxe des chiens ;
 - d) Amortissement du patrimoine administratif existant au 1^{er} janvier 2017 ;
 - e) Approbation du budget du compte global 2017.
5. Nommer les membres du Bureau du Conseil général pour l'année 2017 :
 - Président ;
 - Premier Vice-président ;
 - Deuxième Vice-président ;
 - Deux scrutateurs.
6. Approuver le nouveau règlement des sapeurs-pompiers Moron
7. Approuver le nouveau règlement scolaire communal
8. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
9. Rapport de la Commission scolaire
10. Informations du Conseil communal
11. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
12. Questions orales

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL